Chantier d'insertion

Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

- Espaces verts
- Logistique évènementielle
- Réemploi
- Restauration scolaire et propreté

Cofinancé par l'Union européenne

Moselle L'Eurodépartement

Préfet de la Région Grand Est – Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

Mission Locale du Nord Mosellan

France Travail

Elips

Chantier école Réseau national

Les entreprises sociales apprenantes

Je construis mon avenir

avec le chantier d'insertion

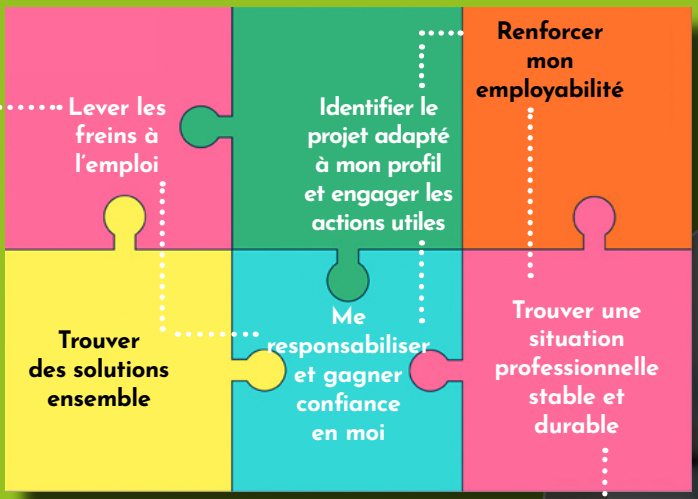

Avec le chantier d'insertion, je ...

- m'engage dans une démarche de **retour à l'emploi**
- retrouve une **activité professionnelle** et un **salaire**
- travaille en **équipe**
- fais le point sur mon **projet professionnel** et **développe des compétences**
- **construis mon avenir**
- reprends **confiance en moi** !

MON EMPLOYEUR
Communauté de Communes de l'Arc Mosellan

JE SIGNE UN CONTRAT
à Durée Déterminée d'Insertion

D'UNE DURÉE
de minimum 4 mois*

*Renouvellement : jusqu'à 24 mois.

Le chantier d'insertion propose
des missions pour me réinsérer
dans le monde professionnel

Ces activités ont pour vocation de vous remobiliser vers l'emploi et développer des compétences utiles au métier que vous visez.

Espaces verts, évènementiel et réemploi

Missions

- Assurer l'entretien des espaces verts et naturels communautaires,
- Assurer la logistique évènementielle : livraison, montage et démontage de structures et matériels,
- Agir pour une nouvelle vie d'objets déposés en déchèterie : les repérer, les stocker et les livrer à des associations caritatives partenaires.

Lieu d'exercice

- Sur l'ensemble du territoire de l'Arc Mosellan (26 communes).
- Dépôt à Buding (57920).

Rythme de travail

- 25 heures par semaine.
- Du lundi au samedi, entre 8 h et 17 h (horaires et jours de travail en fonction des missions, mercredi non travaillé).
- 5 semaines de congés par an.

Restauration scolaire et propreté

Missions

- Intervenir en structures périscolaires afin de contribuer à l'accompagnement au repas des enfants scolarisés : préparation des locaux, du temps du repas et du goûter, service en salle, nettoyage, rangement, entretien des locaux.

Lieux d'exercice

- Guénange, Kédange-sur-Canner, Luttange et Stuckange.

Rythme de travail

- 26 heures par semaine.
- Du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 18 h (horaires et jours de travail en fonction des structures, mercredi non travaillé).
- Bénéfice des congés scolaires (annualisation des heures).

Le chantier d'insertion
EN 3 MOTS

Activité

Mise en situation de travail

Deux pôles d'activité

Réadaptation au monde du travail

Accompagnement

Accompagnement social et professionnel individualisé

Entretiens individuels à visée sociale et à visée professionnelle

Consolidation de l'autonomie et du projet professionnel

Employabilité

Formation, immersion, mise en relation avec des employeurs

Démarche individuelle et/ou collective en fonction du projet professionnel

Insertion professionnelle durable

Contactez-nous !

Stéphane PICCO

Responsable du Service Accompagnement Formation Emploi et du chantier d'insertion

Mobile : 07 77 26 10 91 | Standard : 03 82 83 21 57

stephane.picco@arcmosellan.fr

11 rue du Moulin - 57920 BUDING

www.arcmosellan.fr

ARC MOSELLAN
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES